

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OTTONVILLE – RICRANGE

Réuni en session extraordinaire

Le vendredi 8 mars 2024 A 18H00

Etaient présents :

Mesdames : LENHARD Mireille, TUTIN Fabienne, ZANNIER Carine,

Messieurs : SIMON Gérard, MULLER Martin, BECKERICH Jacky, HESTROFFER Jérémy, SCHNEIDER
Lionel

Étaient absents excusés : KURLIKOWSKY Christelle (pouvoir donné à MULLER Martin)

Secrétaire de séance : Laetitia JEDAR

Monsieur le maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR :

- **Point n°1** : Chasse : Résultat de la 2^{ème} adjudication du lot 2 et bail de chasse
- **Point n°2** : Remboursement des frais de publication et frais de criée

Questions diverses

Point 1 : Chasse : Résultat de la 2^{ème} adjudication du lot 2 et bail de chasse

Monsieur le maire fait part, aux membres du conseil municipal, que la 2^{ème} adjudication du lot 2 à la bougie menée par Madame Joelle DE SANTIS, receveur municipal, a été positive.

La mise à prix de 3 500€ (décision du conseil municipal en date du 12 janvier 2024) a été couverte par monsieur Sacha KLEER, qui a surenchéri à 5 000€.

Monsieur DUCHAUX représentant Monsieur CUISINIER, adjudicataire sortant ayant demandé son droit de priorité, ne souhaite pas exercer ce droit.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE de louer le lot de chasse n°2 de la commune à Monsieur Sacha KLEER au prix de 5 000€ et AUTORISE monsieur le Maire à signer le bail de chasse correspondant.

Pour : 9 (dont 1 pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

Point 2 : Chasse : Remboursement des frais de publication et frais de criée

Le Conseil Municipal DECIDE :

- de fixer l'indemnité de criée qui sera reversé à l'inspectrice divisionnaire à 100€
- que les frais de publication seront à la charge du locataire à hauteur de 50%.

Pour : 9 (dont 1pouvoir), Contre : 0, S'abstient : 0

Point adopté à l'unanimité des membres présents

Questions diverses :

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

Ordre du jour délibéré ce jour par l'ensemble des personnes présentes :

- **Point n°1** : Chasse : Résultat de la 2^{ème} adjudication du lot 2 et bail de chasse
- **Point n°2** : Remboursement des frais de publication et frais de criée

Questions diverses

BECKERICH Jacky	ZANNIER Carine	HESTROFFER Jérémy
KURLIKOWSKI Christelle <i>Absente (pouvoir donné à Martin MULLER)</i>	LENHARD Mireille	MULLER Martin
SCHNEIDER Lionel	SIMON Gérard	TUTIN Fabienne